

## Intervention UTR 14 au congrès UCR de mai 2019 à Bordeaux

Bonjour, j'interviens au nom des Retraités CFDT du Calvados.

Des fractures sociales et territoriales béantes déchirent notre pays. La libération de colères longtemps contenues, souvent légitimes, s'est accompagnée de violences inquiétantes.

A vouloir contourner les corps intermédiaires le gouvernement a mis mal le « vivre ensemble » en augmentant les tensions dans notre pays. Il a ensemencé consciencieusement le terrain des populismes.

Le « Grand débat » a permis des expressions citoyennes diverses, parfois contradictoires. Mais sortir de cette crise ne sera possible sans plus de justice sociale et de solidarités. Des paroles aux actes, la période actuelle met notre syndicalisme CFDT à l'épreuve.

### **L'information :**

Retraité Militant est un outil de grande qualité et un support indispensable au travail des UTR. Fil Bleu apporte sous une forme accessible et attrayante, aux retraités en général, une information syndicale mais aussi une information ouverte sur la société et le monde.

### **La formation :**

L'UCR a fortement accru, avec succès, son effort de formation syndicale en lien avec les URR. Les thèmes abordés répondent à nos attentes et l'animation est, le plus souvent, de qualité.

### **Le travail en direction des CDCA, CCAS, CIAS et CVS :**

Pour ce syndicalisme de proximité, l'UCR nous apporte un soutien conséquent. Malheureusement, malgré nos efforts conjugués, notre CDCA, fonctionne mal. Un sentiment de lassitude gagne nos militants.

Pour ces points très positifs, en y ajoutant un souci constant du développement syndical, notre UTR votera le rapport d'activité.

### **Quelques remarques sur l'action revendicative :**

**La baisse du pouvoir d'achat des retraités** a été au centre de notre action. Notre manifestation régionale CFDT « pouvoir d'achat des retraités » du 4 octobre 2018 a été un franc succès

Nos revendications sur le pouvoir d'achat sont clairement affichées dans la résolution. Mais le maintien du pouvoir d'achat ne doit pas éclipser la priorité aux basses pensions, Même avec les récentes annonces gouvernementales, nous restons loin du compte.

**Le rapport Libault « Grand âge » affiche des propositions ambitieuses** : la question du financement de la perte d'autonomie reste entière pour un financement suffisant, reposant sur une assiette la plus large possible, ne faisant pas la part belle au secteur privé.

La prise en charge doit être de qualité et accessible financièrement à toutes les familles Sur « l'aide à domicile » et les EHPAD, nous travaillons avec les syndicats CFDT Santé-Sociaux et Interco, retraités comme usagers, salariés comme acteurs.

**« Le pacte du pouvoir de vivre »** et ses 66 propositions, est un outil à s'approprier en le déclinant localement dans l'interprofessionnelle et avec les organisations signataires. Il entre dans notre volonté d'être des retraités acteurs dans la société.

## **Intervention UTR 14 au congrès UCR de mai 2019 à Bordeaux**

### **La question des relations intersyndicales.**

Il est regrettable qu'aucun amendement n'ait été mis au débat sur ce sujet. Nous manquons l'occasion de faire au moins un état des lieux. Nous donnons crédit à l'UCR sur deux points : l'existence de divergences véritables avec l'Intersyndicale sur certaines revendications et des pratiques contestables au sein du groupe des 9.

Cependant, dans notre département, nous pouvons vérifier que notre absence dans les actions de l'intersyndicale n'est pas comprise par beaucoup de retraités. Notre isolement trouble aussi nos adhérents voire nos militants.

Il semble illusoire de vouloir recréer une intersyndicale qui existe déjà. Mais la CFDT retraités doit être à l'initiative en prenant contact avec chacune des organisations syndicales de retraités en recherchant les points de convergence permettant un consensus minimum sur des revendications communes.

Tout en restant porteurs de nos propres revendications et propositions, il s'agit de faciliter les mobilisations en commun face au gouvernement.

Localement nous prenons des contacts intersyndicaux sur le fonctionnement du CDCA.

### **Le financement de l'Interprofessionnelle :**

Au Conseil UCR de mars, Laurent Berger constatait que « dans certains endroits, l'Interpro est en souffrance ».

Nous participons à la vie de l'Interprofessionnelle, mais nous avons tout autant besoin d'elle dans notre syndicalisme.

La fusion des régions CFDT n'a pas amélioré la situation. Comme au Congrès de Nantes, notre UTR a déposé un amendement proposant une réflexion sur les conditions dans lesquelles les adhérents retraités pourraient participer à l'avenir au financement de l'Interprofessionnelle.

Le but : faire des propositions à la Confédération pour modifier la charte de la cotisation syndicale lors du prochain Congrès confédéral.

Notre amendement n'a été ni retenu, ni mis au débat. Notons le commentaire de la commission des résolutions : le sujet demande une réflexion complémentaire.

Appliquons pour nous même ce que nous exigeons en France : acceptons de débattre à tous les niveaux de ce sujet qui nous concerne tous !

Engageons, donc, rapidement une réflexion ouverte sur la participation des retraités au financement de l'interprofessionnelle.

Cette question importante ne mérite pas d'échappatoire. Dans l'Interprofessionnelle nous sommes des syndicats de plein droit, sauf sur un point, le financement, c'est une anomalie. Nous ne sommes pas têtus, c'est les faits qui le sont.